

>>> INFOLETTRE <<<

USER

Unité de soutien et d'encadrement de la recherche, CIUSSS-ODIM



APPEL À TOUS



SOUSSION D'OUTILS DE RECHERCHE

En vue de simplifier la soumission de projets de recherche, le comité d'éthique de la recherche (CER) envisage la possibilité de conserver certains des échelles/outils dans un registre afin de ne plus avoir à les téléverser. Afin de créer ce registre, nous invitons les chercheurs à nous partager les échelles/outils qu'ils veulent ajouter à ce registre. [Pour plus de détails et pour téléverser des échelles/outils.](#)

PROJETS APPROUVÉS AVANT 2018



Depuis 2018, tous les projets de recherche soumis à l'éthique font l'objet d'un examen de convenance et doivent être autorisés tel que l'exige le cadre de référence du MSSS. Les projets actifs avant cette date n'ont pas souscrit à cette obligation. Pour régulariser cette situation administrative, des lettres d'autorisations seront émises et mises au dossier des projets. Ne vous étonnez pas d'en recevoir au cours des prochains mois pour vos projets d'avant 2018.

AUTORISATION
RÉTROACTIVE

➤➤➤ FINALISATION DES DOSSIERS DE PROJETS DANS NAGANO

Au moment de l'implantation de Nagano en janvier 2022, des dossiers ont été ouverts pour chacun des projets actifs, un numéro a été attribué et un nombre très limité de renseignements a été importé. Si ce n'est déjà fait, nous vous invitons à compléter les dossiers de vos projets en y déposant les fichiers les plus à jour. Autrement, une personne de notre équipe veillera à migrer un minimum de fichiers et pourrait vous contacter pour vérifier certaines informations.

SAVIEZ-VOUS QUE?

Saviez-vous que le comité d'éthique de la recherche (CER) du CIUSSS est divisé en un sous-comité santé mentale et neuroscience (anciennement le CER du Douglas) et un sous-comité biomédical (anciennement le CER de St. Mary). Lorsqu'ils sont déposés, les projets sont assignés au sous-comité en fonction du thème de recherche et non pas en fonction de l'affiliation du chercheur. Fait à noter, tous les essais cliniques, même en santé mentale, sont évalués par le sous-comité biomédical.

➤➤➤ AUTORISATION INSTITUTIONNELLE DES PROJETS DE RECHERCHE

Saviez-vous qu'en vertu du cadre de référence du MSSS, vous ne pouvez pas débiter un projet de recherche avant d'avoir reçu une lettre d'autorisation signée par la personne mandatée du CIUSSS, en l'occurrence Mme Najia Hachimi-Idrissi. Cette autorisation n'est accordée qu'une fois l'éthique, la science, la convenance et l'accès aux renseignements personnels (lorsqu'il y a lieu) sont tous approuvés.



➤➤➤ CONTACTEZ-NOUS

recherche.comtl@ssss.gouv.qc.ca

Prochaine date limite pour la soumission d'un projet au Comité d'éthique de la recherche :

2 octobre 2023